

Règlement critérium série B du CTT Tubize (BBW349) le samedi 24 octobre 2026

- 1) Le tournoi est réservé aux affiliés des deux ailes de la F.R.B.T.T ou à une fédération reconnue par l'ITTF.
- 2) Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- 3) Le critérium est autorisé sous le n° TRBBW001-2627.
- 4) Les matchs se jouent en 3 sets gagnants. Le 1^{er} tour se joue en poule de 3 ou 4. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera par élimination directe.
- 5) Le critérium se déroulera sur 16 tables bleues des marques Cornilleau et Sponeta et les matchs se joueront avec des balles de couleur blanche en plastique de la marque Gewo.
- 6) Les semelles de couleur noire sont interdites.
- 7) Le droit d'inscription est de 7€ pour une série et 13€ pour deux séries.
- 8) Inscriptions : via le site de la Fédération : <https://www.tournois-bbw.be/>. En cas de problèmes, veuillez-vous adresser à Smets Alexandre (0485847575)– cpa.bbw0@gmail.com
- 9) Date limite des inscriptions : le MERCREDI 21 OCTOBRE 2026 à minuit (chaque série étant limitée). Aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- 10) Les joueurs doivent se présenter à la table du juge-arbitre 30 minutes avant le début de leur série. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- 11) Un joueur/une joueuse peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Le joueur/la joueuse doit participer à la série de son classement pour pouvoir s'aligner dans une seconde série. Jouer dans une 2^e série sans être dans sa série de classement sera sanctionné de 25 € d'amende. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries Messieurs.
- 12) Plus aucunes inscriptions ne pourront être acceptées le jour de la compétition.

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		

- 13) Dans tous les cas de figure, les droits d'inscription restent dus.
- 14) Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour le bon déroulement du tournoi. Félix Dandois, GSM 0495129630.
- 15) Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- 16) Directeur du tournoi : Phil Coolens

Horaire des séries :

09h00 : série D

12h30 : série C

17h00 : série B

11h00 : série NC/E6

15h00 : série E